

Quelles perspectives pour sortir du sarkozisme ?

Un chantier inéluctable

Après le 23 mars, le 1^{er} mai. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont manifesté en France. Se pose aujourd'hui avec acuité la question de la réponse politique que les forces de progrès se doivent apporter...



SOMMAIRE

- p 2 et 3** **DOSSIER**
- la réforme des retraites
- p 4 et 5** **REGION et DEPARTEMENT**
- La formation professionnelle
- Une "réforme" à mettre en échec
- p 6 et 7** **REPERES SUR L'ACTU**
- Le bouclier fiscal... et le reste
- La Grèce, premier de la liste ?
- p 8** **- LES REGIONALES**

Nous sommes attendus...

Les élections régionales ont permis aux Français d'exprimer un désaveu clair de la politique poursuivie par Nicolas Sarkozy. Trois ans après son élection, le chef de l'Etat doit bien admettre sa défaite d'un niveau sans précédent. Il est vrai que les promesses de l'homme du pouvoir d'achat, de la rupture et de la valeur travail se sont traduites par un chômage massif, une perte des acquis sociaux, la remise en cause des retraites, etc.

L'urgence d'une autre politique est évidente. Ce n'est pas le chemin que prend le gouvernement.

Le scrutin a aussi été marqué par une abstention massive qui n'est jamais un signe de bonne santé pour la démocratie.

En Limousin, contrairement à 2004, la gauche s'est désunie.

ADS a toujours prôné le rassemblement. Nous regrettons donc cette division comme nous regrettons les conditions dans lesquelles elle s'est faite.

Mais il faut maintenant dépasser ce clivage. Une gauche, unie dans le respect de ses différences, capable d'agir pour répondre à leurs besoins, c'est bien ce que veulent les Limousins et ce qu'espèrent les Français.

Le chantier du rassemblement des forces de gauche et des écologistes est ouvert. Il y a fort à faire pour élaborer un projet alternatif et novateur. Nous sommes attendus. Ne décevons pas.

Jacqueline Lhomme Léoment
Vice-Présidente du Conseil régional du Limousin

Des exigences citoyennes !

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a donc rendu public son rapport : scénarios catastrophes, projections à 40 ans... Un véritable tsunami de chiffres dans lequel il est difficile de surnager ! On nous dit même que sans réforme, il faudrait 2 600 milliards d'euros (selon le Medef repris par Le Monde) pour sauver les retraites en 2050. Pauvre de nous... Pas de parade possible, il va falloir évidemment travailler beaucoup... et gagner beaucoup moins à la retraite. Petit bémol, on oublie simplement de dire que durant la même période et en prenant les projections de croissance du COR, le PIB cumulé se montera à 120 000 milliards d'euros. Le déficit projeté de la retraite n'en représente donc plus que 2,1 % ! Faut-il pour autant ne rien faire ? Non. Le régime des retraites souffre effectivement d'un manque de ressources, quelle que soit l'hypothèse retenue.

Mais c'est ailleurs que dans la poche des salariés (ou avec la retraite à 70 ans) que la solution se trouve : 600 000 emplois détruits l'an dernier (conséquence d'une crise... qui n'avait même pas été prévue 6 mois avant son déclenchement...), la baisse de 1,4% de la masse salariale, la baisse de la part des salaires alors que la part des dividendes et la productivité augmentent, les exonérations et autres cadeaux... Il y a de quoi piocher !

370 personnalités issues de la gauche syndicale, politique, associative mais aussi des milieux des économistes et des sociologues, en liaison avec Attac et la Fondation Copernic dénoncent à ce propos "le coup fatal au système de retraites par répartition" et appellent à "une vaste mobilisation citoyenne" pour défendre une autre voie. C'est le sens de leur appel : "Faire entendre les exigences citoyennes".

Le texte rappelle que le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de remplacement moyen (niveau de la retraite par rapport au salaire), passerait de 72 % en 2007 à 59 % en 2050. Cette dégradation continuera donc "de frapper les actuels retraités et touchera également les générations suivantes.

Malgré ce bilan désastreux, le gouvernement veut aller encore plus loin en supprimant l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en le portant à 62, voire 65 ou 67 ans, comme le demande le Medef, et en remettant en cause le calcul sur les six derniers mois d'activité des retraites du secteur public.

Jumelées avec un nouvel allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, ces mesures condamneraient à la pauvreté la plupart des futurs retraités, surtout les femmes et tous ceux et celles qui ont connu et connaîtront des périodes de chômage et de précarité importantes. Ce sont les salarié-es les plus jeunes qui subiraient les effets cumulés de ces orientations au moment de partir à la retraite."

Une alternative existe

"Une alternative à cette régression sociale existe pourtant" note cet appel qui met en avant la chute de la part de la masse salariale de 8 points de PIB au cours des dernières décennies et l'explosion correspondante des dividendes, qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % en 2007.

Un tabou à faire sauter

Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s'attaquant aux profits. Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité".

L'appel, signé par les trois syndicats CGT, FSU et Solidaires, ainsi que par le PCF, le NPA et le Parti de gauche, a rallié également les Verts en la personne de Cécile Duflot, leur secrétaire nationale, et quelques socia-

listes, proches de Benoît Hamon.

Le texte porte aussi les signatures de sociologues tels Robert Castel, Luc Boltanski, le philosophe Patrick Viveret ou de personnalités tels l'écrivain Susan George, la présidente du Syndicat de la magistrature, Clarisse Taron, et l'animateur du collectif "Sauvons la recherche", Georges Debrégeas.

En outre, quelques 90 économistes donnent un crédit particulier à l'initiative. On y retrouve des noms connus du milieu de la recherche économique, peu habitués à ce type de démarche engagée : André Orléan, Olivier Favereau et François Eymard Duvernay, fondateurs de l'Ecole de la régulation, Henri Sterdyniak, spécialiste des retraites à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Jean Gadrey, ancien membre de la commission Stiglitz sur les indicateurs de richesse.

Le Monde note que « L'appel marque ainsi un retour des intellectuels dans le débat politique qu'on n'avait guère plus vus depuis l'appel de solidarité avec les grèves de 1995 de Pierre Bourdieu. »

Pour signer l'appel en ligne :

<http://blog.exigences-citoyennes-retraites.net>

Un collectif se met en place en Haute-Vienne (attac87@attac.org)

A propos du taux d'emploi des plus de 50 ans...

En 2008, le taux d'emploi des 55-64 ans était en France de 38,2 %, alors que la moyenne européenne (UE 27) était de l'ordre de 45 %. Selon certains, c'est là le problème. Mais celui des 50-59 ans était en France légèrement supérieur au niveau européen (68,4 % en France contre 67,5 % dans l'UE 27). Par contre, six salariés Français sur dix sont hors emploi (chômage, invalidité, inactivité ou dispense de recherche d'emploi) au moment de liquider leur retraite. D'autres, ayant eu une carrière courte et/ou hétérogène, en particulier les femmes, liquident leur retraite à 65 ans pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein sans décote, alors même qu'ils sont déjà hors du marché du travail...

L'un des plus bas taux de remplacement

On apprend, dans le dossier "Retraites : les enjeux", paru dans le numéro d'avril d'Alternatives Economiques que la France est déjà un des pays d'Europe qui a prévu de réduire le plus le "taux de remplacement" (rapport entre la pension nette et le salaire net au moment où du départ en retraite) :

"Pour équilibrer les finances des régimes de retraite sans augmenter les cotisations (...) une des options consiste à réduire le niveau des retraites versées dans le futur. C'est cependant une hypothèse que le président de la République a exclue a priori pour les discussions engagées cette année.

Il y a de bonnes raisons à cela. Selon une étude réalisée par la Commission européenne et rendue publique en juillet dernier, la France est en effet déjà, du fait des réformes actées précédemment, un des pays d'Europe qui a prévu de réduire le plus "taux de remplacement" des retraites.

En fonction des réformes actées en 2006, la Commission a estimé ce taux en 2006 et en 2046 dans les 27 pays de l'Union pour un homme ayant travaillé à temps plein et cotisé quarante ans au moment de son départ en retraite. En France, ce taux devrait ainsi passer de 79% en 2006 à 63% en 2046, soit une chute 16,5 points. La quatrième baisse la plus importante parmi les Vingt-Sept et la seconde au sein de l'ex-Europe des Quinze. Du coup, en 2046, le taux de remplacement français se situerait parmi les plus bas d'Europe. Difficile donc d'aller plus loin dans ce sens."

Les propositions de la CGT

A quel âge pourra-t-on demain partir à la retraite ? Avec quel montant de pension ? Comment assurer durablement le financement du système ? La CGT formule les propositions qui suivent.

Répondre aux besoins des salariés, des retraités, trouver les financements nécessaires

Garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans

Compte tenu de l'entrée plus tardive dans la vie active, des difficultés des jeunes à trouver un premier emploi et des aléas de carrière plus nombreux aujourd'hui qu'hier, la concrétisation de cet objectif exige de nouvelles modalités d'acquisition des droits à la retraite qui doivent prendre en compte les années d'études et les périodes de précarité subies.

Des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète

Pour y parvenir la CGT propose de revoir le mode de calcul pour le régime général : retour à la moyenne des dix meilleures années pour le calcul du salaire de référence – au lieu des 25 meilleures aujourd'hui – et une actualisation des salaires portés au compte sur la base de l'évolution du salaire moyen et non des prix. Elle propose également que le revenu de retraite ne soit pas inférieur au Smic net pour une carrière complète et que la revalorisation des pensions se fasse sur la base du salaire moyen et non plus sur l'évolution prévisible des prix. Ce qui permettrait aux retraités de bénéficier des fruits de la croissance.

Justice et réduction des inégalités

Les salariés ayant effectué des travaux pénibles voient leur espérance de vie sérieusement diminuée : l'écart entre les ouvriers et les cadres est ainsi de sept ans aujourd'hui. Pour réparer cette injustice, les salariés assujettis à des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ à la retraite anticipé en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité. De même les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de ne pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes concernant, en particulier, les femmes ayant eu des enfants.

Assurer le financement des retraites

Ces droits et garanties appellent des mesures précises pour les financer. Nous évaluons à 6 points de Produit Intérieur Brut (PIB) le niveau de ces ressources supplémentaires. Pour porter progressivement de 12 % à 18 % la part des richesses créées consacrée au financement des retraites, la CGT formule trois séries de propositions.

Faire contribuer tous les revenus

Aujourd'hui, une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisation (intéressement, participation, stock-options,...). En 2009, la Cour des comptes évaluait ainsi à près de 10 milliards d'euros le manque à gagner pour nos caisses de protection sociale. En outre, la CGT propose que les revenus financiers des entreprises soient soumis à contribution.

Une autre politique de l'emploi

Le financement des retraites, et de la protection sociale en général, est très dépendant du niveau de l'emploi. Un million d'emplois en plus c'est cinq milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites. La France souffre d'un faible taux d'activité, elle arrive au 15^e rang européen, ce taux est inférieur à la moyenne de l'Union européenne. Il est particulièrement faible chez les moins de 30 ans et les plus de 50 ans. Cette situation appelle donc une politique de l'emploi d'une toute autre dimension que les «mesurettes» relatives à l'emploi des seniors, en prenant des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.

Augmenter et moduler les cotisations patronales

La CGT propose de compléter ces mesures par une réforme des cotisations patronales qui pourraient être modulées en fonction, notamment, des politiques d'emploi des entreprises. Elle propose également d'augmenter les cotisations patronales, de remettre à plat l'ensemble des exonérations (30 milliards d'euros en 2009) et l'augmentation, si nécessaire, des cotisations salariées.

4 idées fausses

1 - Puisque nous vivons plus longtemps nous devons travailler plus longtemps

C'est avoir une bien singulière conception des progrès de civilisation. L'histoire contemporaine montre que, abstraction faite de la mortalité précoce, la durée de vie hors travail n'a cessé de croître et la durée du travail de baisser. Ainsi, le travail des enfants a reculé pour faire place à la formation initiale et, les gains d'espérance de vie aidant, le temps consacré à la retraite n'a cessé de s'allonger sans pour autant remettre en cause la capacité de croissance. L'activité sociale, bénéfique pour la société toute entière, ne s'arrête pas lorsque cesse le travail salarié. Les retraités ne sont pas des parasites qui vivent aux crochets des actifs. Ils participent, eux aussi, au développement de l'activité de l'ensemble de la collectivité et à la croissance. Mais le gouvernement, avec la loi Fillon, a décidé arbitrairement que dorénavant le rapport constaté en 2003 entre la durée d'assurance et la durée moyenne des retraites devait rester constant jusqu'en 2020. Et qu'en conséquence tout gain d'espérance de vie devait se traduire par un allongement de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein.

2 - Le nombre de retraités va augmenter rendant impossible le financement des retraites

Il est exact que le nombre de retraités augmente. Faut-il le déplorer ? Bien sûr que non. Au contraire il faut s'en réjouir. En 1950, la France comptait 6,7 millions de personnes de plus de 60 ans et 12 millions en 2000. Elles sont aujourd'hui 14,7 millions selon les derniers chiffres de l'Insee. Cela nécessite-t-il de consacrer davantage d'argent à la retraite ? Evidemment. En 1959, l'ensemble des dépenses de retraites représentait 5,4 points de PIB et 13,2 en 2007... Mais les gains de productivité ont permis de doubler en 30 ans la part de PIB consacrée à la retraite sans mettre l'économie par terre. Si nous sommes en période de crise, c'est parce que les dividendes sont préférés à la protection sociale du fait de la financiarisation à outrance de l'économie.

3 - Les taux de cotisation sont trop élevés et handicapent l'emploi

Le patronat et les forces politiques qui le soutiennent ont toujours eu une aversion profonde pour la protection sociale. Dès son origine, ils ont considéré qu'elle constituerait un handicap insurmontable pour l'économie. L'histoire leur a pourtant donné tort. Loin d'être un frein pour l'économie, une protection sociale de haut niveau constitue un moteur pour la croissance. D'ailleurs, dans la crise que nous traversons, tout le monde s'accorde à reconnaître que ce sont les pays où la protection sociale est le plus développée qui ont le mieux résisté. Quant à comparer les taux de cotisations français et européens, cela n'a pas grand sens. La France a fait le choix d'un financement assis principalement sur le travail quand nombre de nos voisins européens ont, eux, privilégié l'impôt. La comparaison en points de Produit Intérieur Brut (PIB) apparaît donc plus juste. La part de PIB consacrée à la retraite est, par exemple, sensiblement la même en France (12,5 % en 2003) et en Allemagne (12,4 % en 2004).

4 - Reporter l'âge légal de départ en retraite n'est pas un problème puisque les salariés liquident leurs droits à 61 ans passés

L'âge légal de départ à la retraite étant de 60 ans, si l'âge moyen de liquidation de la retraite est supérieur à 60 ans, cela s'explique par la nécessité de compenser les années de chômage, d'invalidité ou de RMI. Si on reportait l'âge légal à 61 ans, on peut parier, sans risque de se tromper, que l'âge moyen passerait au-dessus de 62 ans. Cela justifierait-il pour autant de reporter l'âge légal à 62 ans ? On voit bien là le caractère pervers d'une telle logique. Et surtout son inefficacité : Sachant que, seulement 1 salarié sur 3 est en activité à l'âge de 60 ans, reporter l'âge de la retraite signifierait pour 2 salariés sur 3, en situation de chômage, ou d'invalidité, longue maladie ou encore au RMI, de les maintenir plus longtemps dans cette situation d'insécurité, ce qui en outre alourdirait les dépenses sociales sans recettes supplémentaires pour les retraites.

Jacqueline Lhomme Léoment

Pas une marchandise !

Petit clin d'oeil de l'Histoire, Jacqueline Lhomme Léoment, conseillère régionale ADS, est devenue, suite aux récentes élections, Vice-Présidente déléguée à la formation professionnelle et aux relations avec le Pôle Emploi. Infirmière au CHU, elle habite Saint-Genest-sur-Roselle (Haute-Vienne)... tout comme Marcel Rigout, qui fut ministre de... la formation professionnelle de 1981 à 1984.

Cette nouvelle mandature intervient alors que le Conseil régional va s'atteler à l'élaboration du nouveau contrat de plan régional de développement des formations professionnelles. L'échéance est fixée au mois de juin 2011.

Pour Jacqueline Lhomme Léoment, la préparation de ce texte doit être l'occasion de réaffirmer et de traduire concrètement dans les faits et les actions ce qui est le fil rouge de la majorité de gauche : refus de la marchandisation de la formation professionnelle, proximité, qualité, lien avec l'emploi, promotion sociale et professionnelle des personnes, sécurisation des parcours, coordination des acteurs,...

Tout ceci dans le contexte de la politique sarkozyste qui vise à se désengager sur le plan financier... privant à terme les régions des ressources suffisantes pour exercer cette compétence. Par exemple en fermant des sections de formation dans les lycées professionnels comme si l'apprentissage devait devenir la panacée exclusive.

Pour l'élue, "cette mission qui lui revient est une lourde charge mais aussi d'un intérêt stratégique pour le Limousin et ses habitants. La formation professionnelle doit toucher toutes les tranches d'âge. Actualiser ses connaissances, acquérir de nouvelles compétences c'est un droit légitime qui doit pouvoir s'exercer tout au long de la vie. Or de nombreux salariés constatent souvent des réticences lorsqu'ils demandent à bénéficier du Droit Individuel à la Formation (DIF - 20 heures par an cumulables pendant 6 ans), sous le prétexte de manque de personnel... et ceci, par exemple dans la Fonction Publique, au moment où le pouvoir réduit les effectifs de façon drastique".

Les jeunes

Particulièrement concernés par la Formation professionnelle, les jeunes qui sortent du cursus scolaire avec de grosses difficultés : "Nous devons nous atteler à les aider encore mieux à trouver une voie professionnelle, à les guider vers

des formations diplômantes de qualité et à proximité".

Autre sujet d'inquiétude... et donc d'action, comment permettre aux précaires, aux salariés des entreprises qui ferment, aux demandeurs d'emploi en général de trouver les formations nécessaires et en temps utiles.

"Le Limousin, rappelle-t-elle, est la région de France où l'on consacre le plus de moyens à la Formation Professionnelle par habitant et où l'on a décidé d'en faire un vrai service public. C'est un engagement fort qu'il convient de poursuivre... et qui, on le sait, est en opposition frontale avec la politique gouvernementale".

Jacqueline Lhomme Léoment sait personnellement ce que la Formation professionnelle apporte à l'individu. Agent hospitalier au CHU, elle est devenue ensuite aide-soignante, a pu préparer le concours d'entrée à l'école d'infirmière, y suivre les trois années d'études pour obtenir le diplôme d'infirmière, profession qu'elle exerce au service oncologie.

QUELQUES RAPPELS

Dans une société sans cesse en évolution, où les mutations technologiques s'accroissent, la formation professionnelle est au cœur des questions de développement économique et d'emploi. La formation tout au long de la vie doit permettre d'anticiper les changements et de concourir à la mise en place d'une réelle sécurité professionnelle.

La formation professionnelle fait partie des premières compétences transférées aux Régions considérées comme l'échelon pertinent pour le développement économique par la loi de décentralisation de 1983.

Cette compétence s'est accrue en 2004 par le transfert des formations sanitaires et sociales et du programme d'action de l'AFPA pour les demandeurs d'emplois.

La Région, selon les termes du Code de l'éducation, «définit et met en œuvre la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une orientation professionnelle».

L'action de la Région

Depuis 25 ans, la Région Limousin assume pleinement sa compétence.

Elle organise une offre de formation pour les demandeurs d'emploi. Plus de 40 000 demandeurs d'emploi en ont bénéficié depuis 2004.

Elle a mis en place un Portail Formation pour faciliter l'accès aux différentes formations. Ce service public régional de formation permet d'individualiser le parcours de formation pour que chacun puisse bénéficier d'un parcours et d'un accompagne-

ment adaptés.

Elle a fait le choix de soutenir la formation des salariés (un millier par an), plus particulièrement en accompagnant les petites entreprises dans leur plan de formation. Des points relais-conseil pour la Validation des Acquis par l'Expérience sont présents sur dix villes, 6 missions locales accompagnent les jeunes vers l'insertion professionnelle, et la Cité des métiers informe et conseille pour l'orientation, la formation et l'emploi.

24 CFA proposent, chaque année, des formations à plus de 3 000 apprentis qui perçoivent aussi une aide de rentrée.

22 centres dispensent 16 types de formations sanitaires et sociales à près de 3 000 élèves avec une allocation fidélité santé pour encourager les jeunes infirmiers diplômés à travailler en Région.

Des objectifs prioritaires

Dans un domaine des plus complexes, avec une multitude de structures et d'organismes qui se sont ajoutés au fil du temps pour s'occuper des questions d'information, d'orientation, d'insertion, la Région s'est beaucoup investie pour coordonner, concerter, mettre en réseau tous ces moyens épars dans le but de constituer un service public répondant efficacement à des besoins très diversifiés : recherche d'une première orientation, avoir une deuxième chance, tenter un dernier sauvetage.

Rendre lisible et visible la formation pour la rendre plus performante, en particulier pour insérer ou maintenir dans l'emploi les

salariés les plus fragiles demeure l'objectif prioritaire.

L'AFPA menacée

Accroître la performance du système de formation professionnelle est une ambition partagée par tous. Elle se heurte à l'enchevêtrement persistant des compétences et les ambiguïtés des orientations nationales. L'Etat, faute d'argent, appelle les collectivités à la rescousse mais veut garder la main.

La question du transfert du patrimoine immobilier à l'AFPA en est une illustration. Ce transfert va fragiliser encore plus l'AFPA qui n'aura pas les moyens de l'entretenir, mais cela permet à l'Etat de ne pas prévoir de dotation en 2010 pour sa remise aux normes.

L'efficacité

La récente loi d'orientation et formation professionnelle de 2009 est bien une occasion manquée d'améliorer le dispositif. Le Plan régional de formation, initialement élaboré et voté par la Région après concertation, devient un document contractuel, et donc de compromis, signé par l'Etat et la Région. Il y aura toujours trop de pilotes dans l'avion.

La proximité est un facteur indéniable d'efficacité dans la politique d'emploi et de formation. Compte tenu de sa connaissance du tissu des entreprises régionales et de leurs besoins en qualification, la Région est seule à même de piloter un grand service public régional de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Pierre Allard

Une "réforme" à mettre en échec

Pierre Allard est intervenu le 25 mars au nom du groupe communiste-ADS lors de la session du Conseil général de la Haute-Vienne. Outre le résultat des élections régionales, il est revenu sur la réforme des collectivités territoriales "qui prend parfois une tournure chaotique". Ce projet a été adopté par le Sénat en février. Malgré des évolutions, souligne notamment Pierre Allard, "l'architecture de la réforme et ses objectifs demeurent : reprise en main des collectivités, recentralisation, régression de la démocratie et de la parité avec la mise en place du conseiller territorial élu au scrutin majoritaire à un tour.

Le retrait de la clause de compétence générale aux départements et aux régions sera très lourd de conséquences s'il est confirmé. L'avenir des départements et des communes est menacé. Le risque est grand d'avoir, à l'arrivée, moins de proximité, moins de démocratie, moins de moyens, moins de services publics. L'application de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) aux collectivités après l'Etat est un autre objectif. La fonction publique territoriale, l'emploi, les statuts sont ainsi menacés. L'adoption de cette réforme n'est pas acquise. La bataille va se poursuivre à l'assemblée nationale et sur le terrain juridique. Tout doit être mis en œuvre pour la faire échouer. Son retrait immédiat serait un signe fort, qui marquerait la prise en compte du message des Français des 14 et 21 mars. Notre institution mérite mieux que la mise sous tutelle ou la mort programmée".

Le "nerf de la guerre"

Puis il a évoqué les dossiers soumis à l'examen de l'assemblée départementale. "Ils marquent la richesse, la diversité, la multiplicité de nos interventions. Voirie, transport, bâtiments, économie, agriculture, aide aux communes, infrastructures, culture, sports, insertion, solidarité, social, nourrissent nos délibérations. (...)

Pour mener à bien toutes ces actions, l'important, c'est le «nerf de la guerre» et le dossier phare que constitue l'adoption du budget 2010. Conforme aux orientations budgétaires adoptées en janvier, il présente une très légère diminution par rapport au Budget Primitif 2009. Nous avons déjà largement développé le contexte économique et financier difficile dans lequel il s'inscrit. Nous avons aussi décortiqué la situation financière de notre collectivité.

Notre démarche consiste à optimiser, à rechercher le meilleur équilibre entre les paramètres qui nous sont imposés et les objectifs forts que nous nous fixons : tout mettre en œuvre pour le bon exercice de nos compétences, pour satisfaire les besoins des collectivités et des populations, tout mettre en œuvre pour l'avenir de la Haute-Vienne sans recourir à une fiscalité excessive et en préservant l'avenir.

Du côté de l'Etat, on sait ce qu'il en est avec une stagnation voire une régression des dotations. On constate aussi l'augmentation conséquente des dépenses sociales et médico-sociales dans les domaines du RSA et du handicap. Le poids du secteur social représente désormais 76 % des dépenses de la section de fonctionnement hors personnel".

Retards de paiement

Pierre Allard dénonce ensuite les retards de paiement de l'Etat qui "sont à la fois très lourds et posent un problème de principe majeur. RSA, APA, PCH sont des allocations individuelles de solidarité dont la nature et le montant sont fixés par le parlement. Les départements sont un guichet. Ils versent pour le compte de l'Etat en étant de moins en moins compensés. C'est scandaleux de devoir financer ces allocations par l'impôt local. La situation peut devenir intenable. Il est inacceptable de devoir ainsi assumer les conséquences de décisions prises par d'autres.

Inutile de le préciser dans ce contexte les lignes budgétaires en hausse sont rares et je ne développe pas ici le coût de l'hiver rigoureux que nous avons connu, qu'il va bien falloir assumer aussi. Convenons ensemble que l'équation budgétaire 2010 est pour le moins complexe. Elle l'est encore plus pour d'autres départements. On sait encore que l'on est entré dans une forte phase de turbulences".

En conclusion, Pierre Allard a confirmé l'approbation du budget par le groupe communiste-ADS et son soutien à la Présidente "dans toutes démarches pour faire valoir les droits et les intérêts de notre collectivité".

Groupe communiste - ADS au Conseil général :
Tél : 05 55 45 10 34 ou 05 55 45 10 33. courriel : sec-groupe-ads@cg87.fr

PANAZOL Cantonale partielle

En raison du décès de Bernard Delage, conseiller général socialiste du canton de Limoges-Panazol (HV), une élection partielle aura lieu les 30 mai et 6 juin. ADS a décidé d'apporter son soutien au candidat du PCF Francis Boluda.

CONSEIL MUNICIPAL DE LIMOGES

Faire baisser les prix de journée

en maison de retraite

Lors de la séance budgétaire du 29 mars, diverses délibérations concernaient les EHPAD de Limoges (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) notamment la construction d'un nouvel établissement au «Mas Rome» (route de Feytiat).

Patrick Charles, ADS, adjoint au maire, a saisi cette occasion pour évoquer les prix de journée en maison de retraite : «Tout doit être mis en œuvre pour faire baisser les prix» a-t-il déclaré. On constate en effet, poursuit-il, «un décalage croissant entre des prix de journée toujours à la hausse et le niveau des pensions dont la tendance est à la baisse, sans oublier les lourdes incertitudes qui pèsent sur l'avenir. Rappelons que l'entrée en EHPAD est plus souvent une obligation qu'un choix.» Il poursuit en évoquant les difficultés auxquelles se trouvent confrontés les «obligés alimentaires» amenés à intervenir financièrement pour aider leurs parents... En proie souvent eux-mêmes à de grandes difficultés, ils ont de plus en plus de mal à faire face. Il dénonce cet «engrenage de la pauvreté».

Il rappelle l'urgence de la mise en place d'un «5° risque» de sécurité sociale pour faire face à la dépendance liée à l'âge et l'impérieuse nécessité pour l'Etat de faire plus dans le domaine social. Il est aussi indispensable qu'urgent, conclut-il, de changer radicalement de politique comme l'a signifié une large majorité de nos concitoyens lors des dernières élections régionales.

A nos lecteurs

Vous souhaitez connaître plus rapidement les analyses et propositions d'ADS :

- envoyez-nous un petit courriel à :
adscap87@wanadoo.fr

et nous vous rajouterons dans la liste de diffusion

- connectez vous régulièrement sur notre site/blog :

<http://adsblog.unblog.fr>

... et n'hésitez pas à nous faire part sur ce blog de vos commentaires et propositions

EN BREF

Voile... masquant

Le futur projet de loi interdisant "une tenue destinée à dissimuler son visage" (en fait l'interdiction du voile intégral jusque sur la voie publique) prévoirait une amende de 150 € aux contrevenant(e)s ou "un stage de citoyenneté à titre de peine alternative ou complémentaire". Quant aux autres atteintes aux droits et à la dignité des femmes, c'est sans doute hors sujet !

Seuil de pauvreté

8 millions de personnes (13,4 % de la population soit pratiquement un Français sur 7) vivent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 908 euros par mois selon les chiffres de l'INSEE pour 2007. La moitié de la population gagne moins de 1 5010 €. La moyenne des très hauts revenus a augmenté «plus rapidement que (celle) de l'ensemble de la population», note l'étude. La petite frange du 1% la plus riche de la population perçoit ainsi 5,5% des revenus d'activité, 32% des revenus du patrimoine et 48% des revenus exceptionnels déclarés (plus-values, levées d'options). Et le nombre de personnes riches grimpe fortement : entre 2004 et 2007, le nombre de personnes dépassant les 100 000 euros de revenus annuels s'est accru de 28%, et celui dépassant les 500 000 euros de 70%.

Prix du gaz

Il a augmenté le 1^{er} avril en moyenne de 9,7 %. Depuis 2005, la hausse atteint 40 % ! Le groupe GDF-Suez a annoncé un bénéfice net de 4,5 milliards d'euros...

Mode de scrutin

«Puisque le peuple vote contre le gouvernement, il faut dissoudre le peuple», disait ironiquement et amèrement le dramaturge allemand Bertolt Brecht. Le Premier ministre François Fillon s'était prononcé pour un scrutin uninominal à un tour avec 20 % de proportionnelle pour les élections territoriales de 2014. Une façon très pratique d'éliminer toute pluralité ou presque.

Mais ça évolue... On parle désormais d'un scrutin à 2 tours mais sans possibilité de triangulaires. On recherche "cuisinier" de haut "vol" pour faire mieux encore...

Il y en a d'autres plus discrets...

Deux Français sur trois contestent l'une des mesures les plus symboliques du quinquennat Sarkozy. La grogne atteint même certains cercles à droite. Ce dispositif de "bouclier fiscal" est particulièrement injuste. Il rapporte 365 millions d'euros à un millier de privilégiés. Mais d'autres dispositifs, moins connus, privent les recettes de l'Etat de sommes encore plus importantes. Ainsi, comme l'affirme Serge Halimi dans "Le Monde Diplomatique", "le Trésor public a perdu 20 milliards d'euros à la suite d'une décision «technique» de l'exécutif. Il y a dix-huit mois en effet, au lieu de subordonner son sauvetage des banques en perte à une prise de participation dans leur capital, laquelle ensuite aurait pu être revendue avec un joli bénéfice, le gouvernement français a préféré leur consentir un prêt à des conditions inespérées... pour elles. Vingt milliards d'euros de gagnés pour leurs actionnaires, c'est presque autant que le déficit de la Sécurité sociale l'an dernier (22 milliards d'euros). Et quarante fois le montant de l'écono-

mie annuelle réalisée par l'Etat lorsqu'il ne remplace qu'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux."

L'inefficacité économique d'une faible imposition des très hauts revenus n'est plus à démontrer. Le bouclier fiscal n'a en rien ralenti l'exil du même nom, ses bénéficiaires n'ont pas davantage investi dans l'économie réelle qu'avant son instauration, et la suppression des droits de succession n'a souvent servi qu'à préserver des patrimoines déjà très conséquents de toute contribution au budget de la collectivité.

Une véritable alternative fiscale pourrait par exemple proposer de supprimer les impôts indirects, les niches fiscales, réaffirmer la progressivité de l'impôt en créant de nouvelles tranches, et surtout, en appliquant des taux bien supérieurs qui permettent d'amorcer une certaine redistribution des richesses.

A GAUCHE

Appel pour des Assises

Plusieurs membres d'organisations de gauche viennent de signer un appel en vue d'aboutir à des "**Assises nationales d'un front ouvert à toute la gauche de transformation sociale**". L'objectif est de parvenir à "un travail d'élaboration et d'action politique en commun, dans les luttes sociales comme dans les prochaines échéances électorales".

Dans ce texte, ils notent que "les élections régionales marquent l'ouverture d'une crise politique et démocratique profonde. (...) L'urgence est maintenant d'ouvrir les fenêtres d'un rassemblement à l'ensemble des forces politiques, syndicales, associatives et citoyennes de la gauche de transformation sociale. (...) Nous sommes favorables à toutes initiatives, au niveau local, départemental, régional, s'appuyant sur les expériences unitaires en cours, aboutissant à des assises nationales d'un front ouvert à toute la gauche de transformation sociale, pour un travail d'élaboration et d'action politique en commun, dans les luttes sociales comme dans les prochaines échéances électorales. Nous en serons !" Cet appel est soutenu notamment par Gilles Alfonsi (Communistes Unitaires), Clémentine Autain (FASE), J.-J. Boïslaroussie (Les Alternatifs), Patrick Braouezec (Communistes Unitaires), Leïla Chaïbi, Pierre Cours Salies (FASE), Roland Merieux (Les Alternatifs), Pierre Zarka,...

G 20

Pas touche au business...

Les ministres des Finances des pays du G20 n'ont pas trouvé d'accord sur une taxation des banques, sujet à l'ordre du jour de leur réunion du 23 avril à Washington, D'après son pré-rapport sur les contributions du secteur financier aux coûts de la crise, le FMI proposait deux taxes au G20, - l'une sur toutes les institutions financières en fonction du niveau de risque de leurs activités, qui abonderait un fonds d'assurance

- et l'autre sur les profits et les bonus qu'elles pratiquent, qui pourrait financer les budgets nationaux.

Le document rédigé par le FMI présentait certes deux intérêts : il reconnaissait l'opportunité de taxes affectant l'ensemble des banques et établissements financiers et admettait la faisabilité d'une taxe globale sur les transactions financières.

Toutefois, pour Attac «*les deux taxes proposées sont loin d'être à la hauteur et le FMI se contente de très peu : compenser partiellement les sommes massives dépen-sées par les pays riches pour sauver leurs banques, et mettre en place un mécanisme de fonds d'assurance, alors qu'un tel dispositif autorisera de fait le business as usual aux acteurs financiers, qui n'auront plus à craindre d'être confrontés aux conséquences des risques qu'ils font cou- rir à la planète.*»

Le G20 a donc trouvé que c'était encore trop !

On sait pourtant que seule une taxation mondiale sur les transactions financières à un taux suffisant permettrait de désarmer la finance et son pouvoir déstabilisateur.

GRECE

La saignée pour traitement

EN BREF...

Mouvements sur l'euro et les bourses européennes, la Grèce en quasi faillite, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande bientôt dans l'oeil du cyclone ? Petit point d'étape...

Les Grecs, à entendre certains, n'ont que ce qu'ils méritent. Ce sont de vilains tricheurs qui fraudent le fisc et maquillent leurs comptes publics. Sous pression de l'Union européenne, le gouvernement grec a augmenté la TVA et d'autres taxes sur la consommation, repoussé de deux ans l'âge de la retraite (67 ans), baissé les salaires des fonctionnaires et arrêté de remplacer ceux qui partent à la retraite. Il s'agit de réduire drastiquement le déficit public, qui atteint près de 13 % du PIB en 2009.

Et ce n'est pas fini. La Grèce a fait appel à l'Union européenne et au FMI pour renflouer ses caisses... par l'emprunt de 45 milliards d'euros cette année et de 110 sur trois ans dont 30 du FMI.

La part française porte sur 17 milliards d'euros sur trois ans. La prochaine échéance à laquelle doit faire face la Grèce est en effet le 19 mai. Ce jour là, Athènes doit rembourser 8,5 milliards d'euros. En "échange", un nouveau train de mesures d'austérité est exigé d'Athènes.

Comme Angela Merkel, Christine Lagarde s'est déclarée intraitable, estimant qu'il ne faut pas être "complaisant" : "Nous ne décaisserons pas l'intégralité des sommes tout de suite. Nous le ferons au fur et à mesure des besoins et, en cas de défaut de paiement, nous mettrons aussitôt le pied sur la pédale de frein." La ministre de l'Economie veut ainsi contrôler étroitement la politique d'austérité qui va donc encore s'aggraver pour les Grecs.

Ainsi, la France prêtera à la Grèce au taux de 5 %. Si une partie des sommes prêtées n'était pas remboursée intégralement, on

rajouterait encore 1 % et un complément de 0,5 %, prévoit-elle déjà... Les intérêts gagnés s'élèveront à 150 millions d'euros... En effet, Paris emprunte ces sommes à 1,5 % seulement ! Il n'y a pas de petits profits ! Et c'est le peuple grec qui devrait payer la note... les banques récupérant un formidable boni au passage...

Il est vrai que l'économie informelle est importante en Grèce, et que les gouvernements successifs ont dissimulé l'ampleur des déficits publics. Faut-il pour autant que les salariés et retraités Grecs paient les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables ?

En attendant, manifestations et grèves se multiplient pour rejeter ces nouvelles cures d'austérité.

"Contagion" évitée ?

Mais la crise grecque n'est peut-être qu'un épisode et d'autres pourraient suivre : le Portugal, l'Espagne, l'Irlande, la Grande Bretagne...

Dans quel ordre ? Difficile à dire. Après la Grèce, la spéculation risque en effet de se reporter ailleurs. Tous les pays seront alors tentés d'amplifier une surenchère anti-dépenses publiques afin de rassurer les marchés financiers. Adieu retraites, assurance maladie, prestations sociales, services publics...

C'est ainsi qu'on peut comprendre l'empressement de Nicolas Sarkozy à vouloir réformer les retraites, alors même que la situation démographique de la France est la plus favorable d'Europe. Nos élites veulent démontrer aux marchés financiers qu'elles n'hésiteront pas à faire payer la facture de la crise financière aux salariés, aux retraités et à l'ensemble de la population. Salariés, précaires, jeunes en formation, chômeurs, retraités, nous sommes tous grecs !

Médicaments

Le gouvernement a publié au JO l'arrêté de déclasser à 15 % de 171 médicaments (627 présentations) appartenant à 67 classes thérapeutiques différentes.

Et l'on nous en promet d'autres pour l'an prochain : vasodilatateurs, antiseptiques, antirhumatismaux, tranquillisants, anti-inflammatoires, anti-ulcéreux ?

Services publics

Après les batailles sur l'eau, le rail, l'éducation, la santé... La votation citoyenne en défense de La Poste (plus de 2 millions de signataires) a démontré à la fois le fort potentiel de résistance et d'attachement aux services publics et l'importance de mettre ensemble, citoyens, usagers, personnels et élus.

Un large comité national d'organisations et de personnalités s'est mis en place. Il appelle à faire de 2010 une année de débats et de mobilisations citoyennes à travers notamment des États Généraux locaux et nationaux, une pétition nationale, une manifestation nationale...

Site : www.etats-generaux-du-service-public.fr

PCF

«C'est loin d'être un coup de colère, c'est la nécessité de passer à autre chose». Pierre Zarka (ancien directeur de L'Humanité) quitte le PCF. D'autres personnalités communistes viennent également de quitter le PCF comme Patrick Braouezec et François Asensi (députés de Seine Saint-Denis), Jacqueline Fraysse (député des Hauts de Seine), l'historien Roger Martelli, le philosophe Lucien Sève, Pierre Mansat (adjoint au maire de Paris), Patrick Jarry (maire de Nanterre)... Parmi ces départs, 14 membres du Conseil national du PCF.

Pierre Laurent, coordinateur national du PCF (et futur secrétaire général en juin) a lancé un appel aux démissionnaires en notant toutefois : «Sachons reconnaître que le respect de la diversité repose sur deux piliers : le respect des décisions majoritaires et le respect des opinions minoritaires». Il engage les adhérents du PCF à «récuser tout catalogage». Il admet que les élections régionales ont "parfois provoqué des affrontements inadmissibles et des dérapages, venus de tous bords, scandaleux. D'autres débats, d'autres décisions nous attendent où chacun compte à nouveau pour un, quelle qu'ait été son opinion dans les débats précédents"... Un peu tard...

ETATS-UNIS

Wall Street dans le collimateur

Une commission du Sénat américain a publié le 24 avril des courriels qui montrent comment la banque Goldman Sachs a profité de la crise des crédits immobiliers à risques pour empocher des dizaines de millions de dollars.

Dans un de ces messages, le PDG de Goldman Sachs, Lloyd Blankfein, écrit : "Nous n'avons bien évidemment pas échappé à la pétaudière des crédits immobiliers à risque. Nous avons perdu de l'argent et ensuite nous en avons gagné plus que nous n'en avons perdu grâce à nos positions courtes" (opérations boursières permettant à un opérateur de réaliser des gains en pariant sur la baisse d'une valeur).

La publication de ces messages tombe mal pour la banque Goldman Sachs. L'autorité de régulation des marchés boursiers américaine (SEC) a porté plainte contre elle le 16

avril pour fraude devant la justice civile. La SEC accuse la banque d'avoir trompé des investisseurs (dont des banques allemandes et néerlandaises) en leur vendant des titres risqués dont elle savait qu'ils allaient baisser, sans les informer qu'elle pariait sur la baisse des produits qu'elle leur faisait acheter.

Parmi les protagonistes au coeur de l'affaire, Fabrice Tourre, un employé français de Goldman Sachs. Il aurait élaboré en janvier 2007 un produit financier très complexe à partir des subprimes. Ce produit, appelé Abacus, est soupçonné d'avoir été conçu pour tromper de nombreux clients.

Le Président américain profitera-t-il du scandale pour pousser son projet de réforme bancaire ?

Quelques enseignements après les élections régionales...

L'abstention est sans doute la donnée la plus marquante du scrutin avec, bien sûr, la défaite cinglante de la droite. Certes, l'abstention a reculé de 4,7 % entre les deux tours : 48,79 % contre 53,67 %. Mais elle est de près de 15 % supérieure à celle du deuxième tour de 2004.

Si la droite conserve l'Alsace et conquiert la Réunion (à la faveur d'une triangulaire imposée par le PS contre la liste conduite par Paul Vergès du PCR arrivée en tête), la gauche prend la direction de la Corse. L'alliance du PS avec Europe écologie et le Front de Gauche (sauf en Limousin) a facilement permis de réaliser un quasi grand chelem, avec de fortes progressions en pourcentages.

Derrière ces grandes tendances, quelques remarques toutefois :

- Pour la première fois, les cas de triangulaire, à gauche comme à droite, ont vu s'affirmer le même phénomène : la progression des listes incarnant un troisième choix, à côté de l'UMP et du PS et cette situation bénéficie particulièrement au FN.

- La gauche obtient au 2^e tour un pourcentage total proche de celui du 1^{er} tour : 48,9 % au total, plus de 53 % là où elle était seule face à la droite. C'est la première fois que la gauche a une majorité absolue ou frise la majorité absolue depuis 1981.

- Le score global de la gauche de gauche (9,5 % toutes tendances confondues) reste faible et sa part relative dans le total de gauche fléchit. En 2004, le PCF et ses alliés avaient totalisé 192 sièges, dont 183 pour le seul PC. En 2010, le Front de gauche obtient 97 sièges ; si l'on y ajoute les 30 sièges obtenus dans certaines régions par le PCF sur des listes d'union avec le PS dès le pre-

mier tour, on obtient un total de 127 sièges, soit 65 de moins qu'en 2004. En 1992, les élus du PC représentaient plus de 20 % du total des sièges détenus par la gauche ; en 2004, ce chiffre était passé à 18 % ; en 2010, il est de 11,3 %.

En 1986, le PCF avait 155 élus et les écologistes 6 ; en 2004, le PCF et ses alliés avaient encore 192 sièges pour 261 aux Verts ; en 2010, le rapport est plus qu'inversé : 261 sièges pour Europe-écologie contre 127 pour le PCF et ses alliés.

Pour l'historien Roger Martelli qui vient de quitter le PCF, «une gauche de gauche ne peut espérer percer et être utile, que si elle remplit en même temps quatre exigences : la radicalité et le réalisme d'un projet transformateur et émancipateur ; la réarticulation

du social et du politique ; le métissage de toutes les sensibilités et de toutes les générations de la critique sociale ; le parti pris de la novation, dans la fidélité aux valeurs fondatrices, mais dans leur réarticulation au feu de la réalité contemporaine. Si nous n'allons pas, le plus vite que nous le pourrons, en direction d'une force plurielle et rassembleuse, cohérente et continue, sans pour autant reproduire les défauts inhérents, non pas au parti politique en général, mais à la forme que l'histoire lui a attribué ; si nous contour-nons la difficulté, si nous retardons l'échéance, nous laissons la gauche en position de reproduire la désespérance. Et quel peuple peut être acteur sans espérance et sans sens pour ses combats ?»

En Limousin

Résultats du 1^{er} tour

I 548 016, V 294 778, Abst. 46,21%, Bl. ou nuls 15 691, E 279 087

Liste Belezzy (MoDem) : 9 950 (3,57 %)

Liste Faucon (LO) : 4 366 (1,56 %)

Liste Jeannot Pagès (Europe Ecologie) : 27 176 (9,74 %)

Liste Audouin (Front de Gauche + NPA) : 36 634 (13,13 %)

Liste Denanot (PS, ADS, MRC, PRG, MéL) : 106 203 (38,05 %)

Liste Ranc (Ecol. indép.) : 5 681 (2,04 %)

Liste Archer (UMP) : 67 427 (24,16 %)

Liste Daccord-Gauthier (FN) : 21 648 (7,76 %)

Résultats du 2^e tour

I 547 814, V 313 513, Abst. 42,77%, Bl. ou nuls 19 807, E 293 706

Liste Audouin : 56 092 (19,10 %). 6 élus (3 PCF, 2 NPA, 1 PG)

Liste Denanot : 140 826 (47,95 %). 27 élus :

Liste Archer : 96 788 (32,95 %). 10 élus.

A noter, l'inversion des résultats dans une commune de Haute-Vienne devrait attribuer un siège supplémentaire à la liste Archer au détriment de la liste Denanot.

Pierre Allard : Elaborer un projet alternatif et novateur

Pierre Allard, Vice-Président ADS du Conseil général de la Haute-Vienne est revenu lors de la dernière session sur les élections régionales dont le deuxième tour a été marqué "aussi bien nationalement que localement par la large victoire de toute la gauche et des écologistes rassemblés.

Parmi les enseignements majeurs des deux tours de scrutin, on peut retenir l'excellent score du parti socialiste lorsqu'il a su regrouper la gauche autour de lui. On peut regretter que tous nos efforts pour parvenir à cet accord en Limousin soient restés vains. La présence de deux listes de gauche a été ici une particularité regrettable qui a suscité beaucoup d'émotion et d'incompréhension, dynamisant du même coup le vote en faveur de la liste conduite par Christian Audouin au 2^e tour. Ces deux listes de gauche totalisent 67,05 % des suffrages exprimés, 5 points de plus qu'en 2004, soit 2 électeurs limousins sur trois, et même 3 sur 4 à St-Junien.

Les analyses des abstentions démontrent que, dans les départements étudiés 69% des ouvriers et 64% des employés se sont abstenus ainsi que 72% des électeurs de 18 à 34 ans. Ainsi, ceux qui souffrent le plus n'ont pas trouvé de réponse politique et ont servi les vues du front National là où il était présent.

En Limousin, alors que le nombre d'inscrits s'est accru de 2 404 électeurs entre 2004 et 2010, le nombre de suffrages exprimés au second tour a chuté de près de 54000 ! Néanmoins, la bonne gestion des régions de gauche a été reconnue et confortée, la sanction renouvelée et accrue de la politique menée par Nicolas Sarkozy a été sans appel. Les 20 ministres envoyés sur le terrain ont accumulé les revers. La politique nationale et le projet de réforme des collectivités ont été condamnés. A l'époque du Général de Gaulle nous aurions aujourd'hui 20 ministres contraints à la démission.

L'union des forces de gauche a prévalu

dans la grande majorité des cas au second tour. Elle a été synonyme de victoire. Il importe aujourd'hui en Limousin que tous les élus de gauche dans la diversité issue du scrutin développent une politique offensive au service des territoires, d'une économie et d'une population durement touchées par la politique gouvernementale.

Nicolas Sarkozy a-t-il d'ores et déjà perdu la main ? Peut-il être battu en 2012 ? Nous l'espérons mais nous n'en sommes pas là. 2011 peut encore apporter sa pierre à l'entreprise lors des élections cantonales, sans oublier les élections sénatoriales qui pourraient elles aussi amener un bouleversement très attendu. Le vaste chantier du rassemblement des forces de gauche et des écologistes pour gagner en 2012 est ouvert. Il y a fort à faire pour élaborer un projet alternatif novateur pour la France.

La mobilisation populaire en pose les prémisses".